

Diplôme Universitaire de **MUSICIEN** Spécialiste (DUMUSIS) Musique Petite Enfance



Programme pédagogique

CONTEXTE

Au départ conçue comme une formation de spécialisation dans le prolongement du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), le Diplôme Universitaire de Musiciens Spécialiste (DUMUSIS) propose aujourd'hui à des professionnels des universités et de formations diverses, attestant d'une pratique confirmée de la musique, de venir approfondir et réinterroger leurs pratiques professionnelles et artistiques lorsqu'elles sont adressées à des publics spécifiques.

Le DUMUSIS est proposé tous les deux ans, alternant une spécialisation Petite enfance et une spécialisation Handicap - santé.

2022 - 2023 : DUMUSIS petite enfance

Le rapport au ministre de la Culture pour la Mission Culture petite enfance et parentalité rédigé par Sophie Marinopoulos réaffirme la nécessité de promouvoir et la pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent (ECA-LEP).

Il préconise entre autres la nécessité de renforcer la place de l'art dans les lieux d'accueil de la Petite Enfance et d'y défendre la présence de l'artiste comme interlocuteur et lien essentiel avec le monde.

Le CFMI Université Lyon 2 place la relation sensible au centre des interactions et la musique comme point de rencontre entre toutes et tous. Convaincu des préconisations de ce rapport, le CFMI propose une formation au DU MUSICIEN Spécialiste Musique et Petite Enfance.

La notion de spécialisation est ici pensée comme une faculté à savoir adapter sa posture et son propos à un contexte socio-professionnel spécifique.



OBJECTIFS

Contribuer au développement de projets artistiques dans le secteur de la Petite Enfance

Permettre aux artistes de s'inscrire dans des démarches de recherche et de création dans un contexte spécifique

Permettre la mise en œuvre de dispositifs musicaux favorisant la relation sensible enfants/adultes

Défendre et transmettre des valeurs de respect, de partage et d'ouverture à la culture de chacun.e

Développer la bienveillance, l'exigence artistique, l'authenticité de la démarche et des choix comme conditions indispensables à la relation sensible et poétique,

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Comprendre les logiques professionnelles du secteur de la Petite Enfance

Devenir force de proposition et porteur de projets artistiques favorisant la relation sensible enfant/famille/professionnel.les, sans objectifs programmés d'apprentissage éducatif ou pédagogique,

Ancrer sa singularité artistique, développer ses facultés d'improviser, développer ses capacités d'invention et de création, notamment en direction du public lié au secteur de la Petite enfance

Acquérir des savoirs sur le développement de l'enfants de 0 à 3 ans, en lien avec son environnement

Développer ses connaissances des réseaux institutionnels du secteur de la Petite Enfance

Connaître les politiques culturelles liées secteur de la Petite Enfance

Travailler en partenariats avec des structures culturelles, sociales et/ou éducatives

Rédiger, présenter et défendre un projet artistique dédié au secteur de la Petite Enfance

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

La formation au DUMUSIS est pensée comme un laboratoire où l'expérimentation, la pratique et le faire sont des éléments majeurs.

Les temps d'enseignements artistiques et théoriques alternent avec des temps d'expérience et d'analyse en situation professionnelle.

L'expertise personnelle y nourrit la réflexion collective et inversement.

Les compétences s'y consolident entre pairs.

La formation au DUMUSIS compte 300 heures, réparties en 3 troncs (apports artistiques, apports théoriques, pratique professionnelle) :

Tronc A : Apports artistiques - 72h

- Démarches de création musicale : 48h
- Répertoire du tout petit et création musicale
- Lutherie « sauvage » et création musicale
- Objets du quotidien et création musicale
- Enregistrement et création musicale

- Autres pratiques artistiques : 24h
- Album jeunesse et création musicale
- La danse et le tout petit

Tronc B : Apports théoriques - 84h

- Connaissance des publics et de l'environnement professionnel : 32h
- Histoire et évolution des modalités de prise en charge et des structures d'accueil du tout petit
- Développement local
- Développement du tout petit
- Parentalité
- L'Écoute

- Méthodologie et démarche de projet : 17h
- Rédaction d'un projet
- Environnement institutionnel

- Développer des compétences de problématisation et de recherche : 35h
- Observations et analyses de situations professionnelles
- Rédaction d'un article problématisé
- Bilans



Tronc C : Pratique professionnelle - 144h

La formation au DUMUSIS est basée sur l'alternance entre des temps d'enseignements et des temps d'expérience en situation professionnelle. Cette organisation permet aux étudiant.es d'articuler les apports de la formation avec des expérimentations artistiques, avec le soutien des formateur/trice.

Le stage en responsabilité correspond au terrain professionnel de l'étudiant.e. Celui-ci peut se dérouler dans des structures d'accueil de type classique (crèche, RAM...), mais aussi sanitaire (néonatalogie, pédopsychiatrie), sociale ou médicosociale (pouponnières, PMI, MJC, Centre Social), spécialisées (école de musique) ou culturelle, qui accueillent des enfants âgés de 0 à 3 ans.

Les 3 temps de pratique nommés « Résidence, Action artistique, Transmissions » sont organisés par le responsable de formation.

- Résidence d'artiste en structure d'accueil Petite Enfance : 45h
 - Créations collectives

- Action artistique dans une structure culturelle : 30h
 - Créations individuelles

- Transmissions aux professionnel.les : 15h
 - Transmettre par la pratique

- Stage en responsabilité : 54h

CALENDRIER

La formation au DUMUSIS est aménagée de façon à permettre aux étudiant.es de poursuivre leur exercice professionnel, dont une partie devra se situer dans une ou plusieurs structures de la petite enfance et sera validée au titre de stage pratique. La formation débutera en septembre 2022 et se déroulera jusqu'à début juillet 2023, à raison de 3 à 5 journées mensuelles regroupées (le plus souvent des jeudi, vendredi et samedi ou pendant les vacances scolaires), de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 :

- Jeudi 22 vendredi 23 samedi 24 septembre 2022
- Lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28 octobre 2022
- Jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 novembre 2022
- Jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 décembre 2022
- Jeudi 12, vendredi 13, samedi 14 janvier 2023
- Lundi 13, mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 février 2023
- Mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10 mars 2023
- Mardi 11, mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 avril 2023
- Jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 mai 2023
- Jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 juin 2023
- Lundi 3, mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, Vendredi 7 juillet 2023

PROMOTION

15 personnes maximum

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Outre un contrôle continu de l'assiduité et de l'investissement personnel de l'étudiant.e l'évaluation finale portera essentiellement sur la conduite des résidences, des actions artistiques et la rédaction de documents écrits (projet, article).

COÛT DE LA FORMATION

Financement extérieur (employeur, Pôle Emploi, AFDAS, autre OPCO...) : tarif en cours d'actualisation - nous contacter rapidement.

Financement individuel : tarif en cours d'actualisation, nous contacter.

CONTACTS

Responsable de formation
Sébastien Egleme, 04.72.98.28.56
[sebastien.egleme\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:sebastien.egleme(at)univ-lyon2.fr)

Gestionnaire de scolarité (inscriptions et financement)
Patricia Holyst, 04.78.29.07.21
[patricia.holyst\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:patricia.holyst(at)univ-lyon2.fr)

CONDITIONS D'ACCÈS ET CANDIDATURES

La formation est ouverte aux titulaires du DUMI, du DE ou du CA de professeur de musique, du CAPES de musique ou d'un diplôme français ou étranger sanctionnant au moins deux années de formation supérieure en pédagogie musicale. Il peut aussi être accessible au titre de la validation des acquis professionnels et/ou de l'expérience, et aux professionnel.les de la petite enfance ayant une pratique musicale ancrée et régulière.

Un jury effectuera une pré-sélection sur dossier. L'admission sera prononcée après épreuves et entretiens individuels.

1^{ère} vague :

Dépôt des dossiers : 31 janvier - 27 février 2022

Tests d'entrée : du 7 au 25 mars 2022

Jury : 28 mars 2022

Réponse aux candidats : 31 mars 2022 au plus tard

2^{ème} vague :

Dépôt des dossiers : 16 mai - 10 juin 2022

Tests : du 27 juin au 1^{er} juillet 2022

Jury : 4 juillet 2022

Réponse aux candidats : 8 juillet 2022 au plus tard

3^{ème} vague :

Dépôt des dossiers : 11 juillet - 24 août 2022

Tests : du 29 au 31 août 2022

Jury : 1^{er} septembre 2022

Réponse aux candidats : 5 septembre 2022 au plus tard

DEPOT DU DOSSIER

Pour constituer votre dossier, nous vous demandons de retourner **par mail à patricia.holyst@univ-lyon2.fr au plus tard le 24/08/22**, les pièces suivantes :

- **Le formulaire d'inscription complété ([à télécharger ici](#))**
- **Un CV détaillé** présentant votre parcours professionnel, pédagogique et musical
- **La photocopie des diplômes mentionnés**
- **La présentation de votre projet professionnel** lié à la mention choisie (2-4 pages)
- **Une photo d'identité récente**, format 3,5 x 4,5 cm

NB : cette pièce ne servira pas à la commission pédagogique de sélection d'entrée en formation

Un message électronique vous confirmera que votre courrier est bien arrivé.

Vous recevrez ultérieurement une invitation à vous présenter aux tests d'admission qui se dérouleront du 29 au 31 août. Vous devrez à cette occasion vous libérer pour une demi-journée.

Si vous avez un empêchement majeur pendant la période des tests, merci de nous signaler les dates auxquelles vous ne pourrez absolument pas vous présenter. Nous en tiendrons compte dans la mesure de nos possibilités.

ÉPREUVES D'ADMISSION (durée totale 1h environ)

- ⤴ Présentation d'une pièce comportant des aspects de création et/ou d'improvisation instrumentale et/ou vocale (entre 5 et 10 minutes)
- ⤴ Commentaire oral d'un court extrait vidéo présentant une situation artistique
- ⤴ Entretien portant sur le projet personnel de formation et les objectifs professionnels